

## CONTACTS PRESSE

Marina Rosoff: 06 71 58 00 34 – [presse@iosante.org](mailto:presse@iosante.org)

## **L'innovation organisationnelle, facteur de pérennité d'un système de santé solidaire**

*Premiers États généraux de l'Innovation Organisationnelle en Santé :*

*un appel aux acteurs de la santé à se mobiliser pour faire connaître la valeur de leurs réalisations innovantes*

Paris, le 10 mars 2016 – L'Association pour l'Innovation Organisationnelle en Santé a annoncé aujourd'hui l'ouverture des premiers États Généraux de l'Innovation Organisationnelle en Santé® (EGIOS). Cette démarche originale lance un mouvement positif de la société civile pour renforcer la solidarité nationale et le progrès en santé par un meilleur accès aux soins et à la prévention. L'objectif ? Mettre en valeur des réalisations innovantes relatives à l'organisation des acteurs de santé, dont la généralisation permettrait d'améliorer les trajectoires des patients et des personnes dépendantes dans le champ le plus large possible du système de santé. Ces réalisations peuvent être soumises dès à présent sur une plateforme internet dédiée et seront étudiées par un Comité d'experts indépendants. Les meilleures d'entre elles seront révélées en novembre lors d'une Convention nationale puis rassemblées dans un ouvrage dédié. Fondée par Santéliance, Capgemini Consulting et Madis Phileo, l'Association souhaite contribuer parmi d'autres acteurs de la société civile, et en lien avec plusieurs autorités de santé, à la défense des valeurs républicaines d'égalité et de solidarité entre les Français pour un accès aux soins pérenne. Tous les détails sur [www.iosante.org](http://www.iosante.org)

### **Véritable démarche de rupture, l'originalité des États Généraux de l'Innovation Organisationnelle en Santé repose sur des objectifs fondateurs indissociables :**

- identifier des innovations locales pour faire progresser le système de santé,
- valoriser des innovations concrètes qui font leurs preuves,
- leur garantir une évaluation pluridisciplinaire par un comité d'experts chargé d'identifier leur caractère innovant en termes d'organisation,
- favoriser la pollinisation de ces réalisations innovantes entre territoires,
- mobiliser de nombreux partenaires pour pérenniser un système de santé solidaire,
- porter une démarche robuste s'inscrivant dans la durée.

### **Des innovations organisationnelles concrètes font déjà leurs preuves**

En matière de santé, quand on parle innovation, on pense thérapeutique, technologies... mais rarement organisation. Or, des innovations « organisationnelles » locales voient le jour et se développent partout en France. Elles sont souvent portées par des professionnels de santé et des usagers très engagés.

*« Individuelles ou collectives, soutenues ou non à l'échelon territorial, ces innovations locales reflètent l'envie des professionnels et des usagers de faire mieux fonctionner le système de santé avec des solutions concrètes. Elles n'ont cependant pas la résonance suffisante pour être transposées ou élargies, alors qu'elles apportent des résultats tangibles. Notre objectif est de les identifier pour en faire profiter notre système, et aider à le pérenniser »* explique Christophe Jacquinet, président de l'Association pour l'Innovation Organisationnelle en Santé.

### **Les innovations locales peuvent faire progresser le système de santé dans son ensemble**

Très diverses, ces innovations organisationnelles en santé peuvent améliorer le fonctionnement du système de santé – notamment via une meilleure coordination des acteurs de santé – et les trajectoires de santé des personnes (préventives et curatives). Qu'elles visent une amélioration de la qualité de soins, de la qualité de vie, de l'état de santé d'une population ou qu'elles visent des gains économiques, ces innovations génèrent des effets bénéfiques pour le système de santé, à la condition de les prendre en compte, de les soutenir et, *in fine*, d'ouvrir la porte à leur généralisation.

« C'est en faisant ce constat commun, corrélé à leur connaissance du terrain en région, que les trois membres fondateurs de l'Association pour l'IOS ont décidé d'inverser le mouvement traditionnel descendant par une remontée d'initiatives locales, avec ces premiers États Généraux de l'Innovation Organisationnelle en Santé » précise François Devif, Directeur Associé en charge du secteur de la Santé chez Capgemini consulting, entreprise cofondatrice de l'Association pour l'Innovation Organisationnelle en Santé.

### **Un Comité d'experts pluridisciplinaire et indépendant évaluera les innovations les plus efficaces**

Le Comité d'experts des EGIOS 2016, répartis en cinq collèges (voir annexe), est composé de membres issus d'institutions publiques nationales et de personnalités expertes en management de l'innovation en santé et dans d'autres secteurs d'activités. Il a pour mission de définir les critères de soumission et d'évaluation de ces réalisations innovantes, qui lui permettront de sélectionner celles à forte valeur ajoutée pour le système de santé.

### **La pollinisation de ces réalisations innovantes entre territoires est une priorité des EGIOS**

À travers ces premiers États Généraux, l'Association pour l'Innovation Organisationnelle en Santé entend favoriser une large diffusion des innovations locales qui auront été présentées.

« Quelle que soit la nature des innovations qu'ils rassembleront, les États Généraux de l'Innovation Organisationnelle en Santé vont dessiner une photographie des sujets qui mobilisent le plus, partout en France et quels qu'en soient les auteurs. Véritable observatoire de l'évolution des pratiques, les EGIOS vont évaluer les évolutions et les ruptures les plus sensibles et les plus porteuses. Tout l'enjeu de ces États Généraux est de contribuer à la pollinisation des plus belles réalisations, c'est-à-dire à l'échange de bonnes pratiques d'un territoire à l'autre entre équipes de professionnels et avec les associations d'usagers » conclut Gérard Bouquet, Senior Partner de Madis Phileo, entreprise cofondatrice de l'Association pour l'Innovation Organisationnelle en Santé.

Premier « tiers-lieu » de la viralisation de ces innovations, une plateforme digitale, développée avec l'entreprise de communication digitale Henri 8, va permettre de tisser des liens entre les promoteurs des contributions aux EGIOS.

### **De nombreux acteurs s'associent à cette démarche pour soutenir le système de santé solidaire**

Signe de leur utilité, les EGIOS 2016 mobilisent à leurs côtés des partenaires de poids. Ils sont d'ores et déjà soutenus par des entreprises partenaires, mobilisées pour le progrès et la solidarité en santé : Johnson & Johnson Medical Companies, Medtronic, Orange, Sanofi et Klesia, qui interviennent dans divers secteurs, tels que protection sociale, services et logistique en santé, sciences de la vie, technologies de l'information et de la communication. Par ailleurs, de nombreuses organisations représentatives des acteurs du système de santé sont associées aux EGIOS 2016 et assurent à leurs adhérents la diffusion des informations relatives à ces États Généraux (voir annexe). Tout risque de conflits d'intérêts entre ces partenaires étant prévenu par la charte de déontologie des EGIOS.

### **L'appel à contributions aux EGIOS lancé aujourd'hui est la 1<sup>ère</sup> étape d'une démarche robuste inscrite dans la durée**

Après les premières réunions de leur Comité d'experts en janvier, les premiers États Généraux de l'Innovation Organisationnelle en Santé se dérouleront en quatre temps forts :

- Appel à contributions et remontées par les promoteurs de réalisations innovantes : mars à mai 2016
- Évaluation des contributions par le Comité d'experts : juin à septembre 2016
- Clôture des États Généraux par une Convention nationale : novembre 2016
- Publications (actes de la convention finale) : décembre 2016

Les promoteurs des innovations (équipes de professionnels de santé et/ou associations d'usagers du système de santé) sont invités à se joindre à ce mouvement et faire acte de candidature aux EGIOS 2016 dès aujourd'hui par internet à l'adresse suivante :

[www.iosante.org](http://www.iosante.org)

Les contributeurs peuvent déposer leurs innovations organisationnelles jusqu'au 31 mai 2016.

Créée en 2015, l'Association pour l'Innovation Organisationnelle en Santé agit en faveur de la qualité, de la solidarité et du progrès dans le système de santé français. Elle souhaite contribuer parmi d'autres acteurs de la société civile à la défense des valeurs républicaines d'égalité et de solidarité entre les Français relatives à l'accès aux soins et à leur financement. Pour cela, l'Association souhaite apporter son soutien à l'innovation organisationnelle en tant que facteur de performance d'un système de santé solidaire. Dans ce cadre, elle organise les États généraux de l'innovation organisationnelle en santé® (EGIOS). Ses membres fondateurs sont Capgemini Consulting, Madis Phileo et Santéliance.

## EN SAVOIR PLUS

### MEMBRES DU COMITE D'EXPERTS DES EGIOS

#### Collège des Institutions publiques de santé

Dr Jean-François Thébault, membre du collège de la Haute Autorité de Santé (HAS)

Pr Etienne Minvielle, titulaire de la chaire de management de l'École des Hautes Études en Santé Publique (EHESP), mission « Parcours innovants » de l'Institut Gustave Roussy

Jean-Claude Moisdon, membre du conseil scientifique et d'orientation de l'Agence Nationale d'Appui à la Performance (ANAP)

Ayden Tajahmady, Directeur adjoint de la stratégie, des études et des statistiques de la CNAMTS

#### Collège du Management de l'innovation dans le secteur de la santé

Christophe Pascal, maître de conférence, directeur de l'Institut de Formation et de Recherche sur les Organisations Sanitaires et Sociales, Université Jean Moulin Lyon III,

*Rapporteur du comité d'experts des Etats Généraux de l'Innovation Organisationnelle en Santé 2016*

Roland Cash, consultant en économie de la santé - Cabinet Les Asclépiades

#### Collège du management de l'innovation hors secteur de la santé

Rodolphe Durand, professeur à HEC en management de stratégie, directeur du laboratoire de recherche SnO (Society & Organizations)

#### Collège des usagers du système de santé

Christian Saout, secrétaire général délégué du Collectif Inter-associatif Sur la Santé (CISS), personnalité associée au Conseil économique, social et environnemental (CESE)

Yvanie Caillé, présidente de l'association RENALOO

#### Collège de l'organisation du système de santé

Dr Dominique Depinoy, consultant en organisation des soins et directeur associé - Cabinet Acsantis

Luc Broussy, président de France Silver Eco, Directeur de master Politiques du vieillissement et Silver Economie, Sciences Po Paris

### ENTREPRISES PARTENAIRES AU 10 MARS 2016

Johnson & Johnson Medical Companies, Medtronic, Orange, Sanofi, Klesia.

### ACTEURS DE SANTE PARTENAIRES AU 10 MARS 2016

- Centre National des Professions Libérales de Santé (CNPS)
- Fédération des cliniques et hôpitaux privés de France (FHP)
- Fédération Française des Maisons et Pôles de Santé (FFMPS)
- Fédération Hospitalière de France (FHF)
- Fédération des Établissements Hospitaliers et d'Aide à la Personne Privés Non Lucratifs (FEHAP)
- Fédération Nationale Avenir et Qualité de Vie des Personnes Agées (FNAQPA)
- Fédération nationale des associations gestionnaires au service des personnes âgées handicapées (FEGAPEI)
- Fédération Nationale des Centres de Santé (FNCS)
- Fédération Nationale des Etablissements d'Hospitalisation à Domicile (FNEHAD)
- Syndicat des employeurs associatifs de l'action sociale et médico-sociale (SYNEAS)
- Syndicat National des Établissements et Résidences Privés pour Personnes Âgées (SYNERPA)

### PARTENAIRES MEDIAS

- Agence Henri 8
- Décision santé et le Quotidien du Médecin

### CRITERES D'ELIGIBILITE AUX EGIOS DES REALISATIONS INNOVANTES

Les champs des innovations éligibles au processus de sélection des EGIOS sont les innovations organisationnelles en santé, dans les domaines sanitaire, médico-social et social. Les innovations peuvent être à l'échelle d'un organisme ou d'un territoire, et leur impact sur la trajectoire de santé des personnes fera partie des critères d'appréciation du comité d'experts.

Elles pourront être de trois ordres :

- innovations de service (nouvelles modalités de prise en charge des patients – accessibilité aux soins, fluidité du parcours de soins, maintien ou retour au domicile, etc. –, nouvelles organisations des professionnels de santé...);
- innovations dans les pratiques (redéfinition du périmètre des métiers, des missions, des conditions de travail des professionnels...);
- innovations d'usage technologique (mise en œuvre de nouvelles technologies de santé – systèmes d'informations et de communication – ...), ces dernières étant éligibles dans la mesure où elles sont associées à une innovation organisationnelle.

Chaque réalisation candidate doit apporter des bénéfices tangibles d'amélioration du fonctionnement de l'organisation du système de santé ou des soins actuels, et communicables pour les bénéficiaires. Il ne pourra s'agir de la valorisation d'une organisation existante déjà généralisée ou appliquée à une grande partie du système public ou privé.

Les promoteurs des innovations peuvent être un groupe de professionnels de santé libéraux ou salariés, des associations d'usagers du système de santé, ou une combinaison des deux. Ils peuvent être soutenus par des institutions (établissements ou service de santé, collectivités territoriales, organismes de régulation et de financement du système de santé) et/ou par des entreprises.

### MEMBRES FONDATEURS DE L'ASSOCIATION POUR L'INNOVATION ORGANISATIONNELLE EN SANTÉ (AIOS)

**Santéliance Conseil** accompagne des dirigeants du secteur de la santé dans l'amélioration de la performance de leur organisation et leur intégration dans le système de santé français. Santéliance a été fondé par Christophe Jacquinet, qui a occupé divers postes à responsabilité dans le système de santé depuis 22 ans : récemment directeur général de l'ARS Rhône-Alpes, et précédemment directeur général de l'ARS Picardie, directeur général d'une Fondation médico-sociale en Île-de-France et directeurs de plusieurs hôpitaux privés, d'activité de radiologie médicale et d'hospitalisation à domicile en Normandie et Bretagne. Christophe Jacquinet préside l'AIOS.  
Pour en savoir plus : <http://www.santeliance.com>

**Capgemini Consulting** est la marque de conseil en stratégie et transformation du groupe Capgemini. Leader dans la transformation des entreprises et des organisations, Capgemini Consulting aide ses clients à concevoir et mettre en œuvre des stratégies innovantes au service de leur croissance et de leur compétitivité. La nouvelle économie numérique est synonyme de ruptures mais aussi d'opportunités. Les 3 600 consultants de Capgemini Consulting travaillent avec des entreprises et des organisations de premier plan pour les aider à relever ces défis en menant à bien leur transformation numérique.

Pour plus d'informations sur : <https://www.fr.capgemini-consulting.com/>

**Madis Phileo**, cabinet-conseil, accompagne les entreprises de santé depuis 10 ans. Madis Phileo a été créé par Xavier Legrand du Laurens, ancien directeur de la Communication du leader français des entreprises du médicament. La compétence des 10 collaborateurs de Madis Phileo s'exerce dans 3 domaines : parties prenantes, pour soutenir tous les acteurs du système qui collaborent à la chaîne de santé au bénéfice du patient ; management du changement, pour accompagner les entreprises qui affrontent des transformations et s'adaptent à de nouveaux modèles ; communication, pour faciliter la visibilité et la lisibilité des messages de ces organisations dans un monde en quête de sens.

Pour en savoir plus : <http://www.madisphileo.com>